



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 21

Compte-rendu du conseil municipal

Réuni le 3 avril 2023

Légalement convoqué le 29 mars 2023, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 3 avril 2023 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD

Absents : Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Cyrille FROMENTIN

Ordre du jour

Délibérations : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Approbation du compte de gestion 2022 ➤ Vote du compte administratif 2022 ➤ Affectation du résultat 2022 ➤ Taux d'imposition 2023 ➤ Vote du budget 2023 	Questions diverses et Tour de table : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
--	---

Approbation du compte de gestion 2022 : Les différents documents établis par Mme Guinot, Responsable du Centre des Finances Publiques de Châlons en Champagne sont présentés au conseil municipal qui approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022.

Vote du compte administratif 2022 : Présenté par Mme Charlier, après que Mme le Maire ait quitté la salle, le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il est en tout point identique au compte de gestion.

MAIRIE DE MONCETZ LONGEVAS - Mairie de MONCETZ-LONGEVAS - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	262 276,89	G	349 902,79
	Section d'investissement	B	59 917,13	H	83 948,42
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	161 999,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	56 292,60 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	378 486,62	= G+H+I+J	595 850,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	262 276,89	= G+I+K	511 901,87
	Section d'investissement	= B+D+F	116 209,73	= H+J+L	83 948,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	378 486,62	= G+H+I+J+K+L	595 850,29

Affectation du résultat 2022 : Pour l'exercice 2023, sont reportés :

- Au compte 1068 : **32 261,31 €** pour financer la section d'investissement
- Sur la ligne 002 : **217 363 ,67 €** en section de fonctionnement
- Pas de restes à réaliser

Taux d'imposition 2023 : Le conseil, unanime décide de reconduire les taux de l'an passé :

- 36,73 % pour la taxe foncière bâti
 - 14,04 % pour la taxe foncière non bâti
 - 13,60 % pour la taxe d'habitation pour les logements vacants et résidences secondaires
- Pour information, les bases d'imposition prévisionnelles 2023 sont en augmentation.

Vote du budget 2023 : Après avoir recensé les besoins 2023 et après l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2023, le conseil municipal vote les subventions attribuées aux associations et adopte à l'unanimité le budget :

- section de fonctionnement : 572 071 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 225 763 € en dépenses et en recettes

Questions diverses et Tour de table :

- **Renouvellement commission de contrôle des listes électorales** : L'arrêté préfectoral désignant les membres de la commission de contrôle des listes électorales, valable pour une durée de 3 ans, arrive à échéance. Il convient de renouveler les membres titulaires et suppléants de cette commission. Après avoir consulté les membres titulaires et suppléants actuels, ils souhaitent tous être renouvelés dans leur fonction.

	Membres titulaires	Membres suppléants
<i>Conseiller municipal</i>	Mme Evelyne BRISSON	M. Jackie BOGARD
<i>Délégué de l'administration</i>	M. Jean-Michel LEMPEREUR	M. Richard MASSON
<i>Délégué du Tribunal Judiciaire</i>	M. Pierre MORVAN	M. Bruno LOMBARD

- **Réunion préfecture RN44** : Après de nouvelles études obligatoires, les anciennes étant caduques, un début des travaux est estimé en 2027. Le projet de 4 kms entre Châlons et Moncetz-Longevas, avec deux ponts et deux échangeurs, devrait aboutir en 2030. Son coût est évalué à 40 millions d'euros.
- **Chauffage salle des fêtes** : Une matinée d'intervention est programmée avec l'installateur afin de remédier aux différents problèmes récurrents liés à l'installation. L'objectif est de maîtriser les consommations énergétiques et de rendre l'installation plus optimale.
- **Aménagement coin lecture** : Différents devis sont parvenus en mairie. Le projet a été inscrit au budget primitif 2023 et devrait être réalisé prochainement. Ce coin lecture sera ouvert à tous.
- **Panneau Pocket** : Les convocations des conseils municipaux seront désormais publiées sur l'application Panneau Pocket en complément des publications actuelles (affichage mairie et publication sur le site internet de la commune).
- **Tommet** : Après plusieurs échanges, visites et devis, la réfection devrait être effectuée prochainement.
- **Géocaching** : L'Office du Tourisme recherche un référent pour la maintenance des caches dans le village. Sylvain ROLLET s'est porté volontaire.
- **PLUI** : Les réunions pour l'élaboration du PADD se poursuivent. Un diagnostic foncier est prévu en octobre 2023 pour la commune. Madame le Maire a intégré le comité de pilotage, Béatrice CHARLIER la thématique des milieux naturels et Anne-Marie LEMPEREUR celle des transports et déplacements.
- **Réunion sur le projet ATLAS de la Biodiversité Communal (ABC)** : Des actions seront menées en faveur de la biodiversité sur chaque commune de l'Agglo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Fait à Moncetz-Longevas, le 06 avril 2023

Le secrétaire : Cyrille FROMENTIN

